



Paris, le vendredi 5 octobre 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Le SNETAA-FO a été reçu en audience au Ministère de l'Education Nationale

Le SNETAA a été reçu ce jour, vendredi 5 octobre 2012, au Cabinet du Ministre par son Conseiller à l'enseignement professionnel et par son Conseiller Social pendant 1h30.

Une grande qualité d'écoute et d'échange a permis une audience constructive.

Alors que le SNETAA se réjouit de l'abrogation de la loi Cherpion, de l'abrogation de l'évaluation/notation des professeurs, des efforts faits pour permettre aux Stagiaires Professeurs d'avoir 3h de décharges par semaine, nous avons rappelé qu'il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre de collègues qualifient cette rentrée comme « la pire de toutes ». La suppression des 13.000 postes à cette rentrée, le climat délétère entre Chefs d'établissement et professeurs, une tension de violence scolaire accrue, un climat économique et social détérioré expliquent en partie ce sentiment.

Après un premier bilan sur la rentrée scolaire, le SNETAA-FO a tenu à rappeler sa détermination sur des dossiers plus spécifiques :

- **Notre soutien au Lycée Théophile Gautier de Paris** et notre totale opposition au Projet de la Région de **supprimer 7 établissements régionaux à Paris**. Nous avons manifesté notre vive émotion à cette « rumeur dans le PPI » et nous nous sommes élevés totalement en contre. Des entrevues entre Rectorat et Région devraient résoudre ce projet inacceptable. **Nous restons vigilants !**
- **La Titularisation des Professeurs Contractuels PLP** : nous avons rappelé que les conditions de diplômes excluaient une grande partie de ces contractuels au projet de titularisation (exigence des diplômes pour le concours interne) alors que les diplômes les plus élevés dans les disciplines où nous avons le plus de contractuels s'élèvent au mieux au baccalauréat, « au pire » au CAP. Cette question va être soulevée à la DGRH.
- **Le parcours du CAP au BTS** : nous avons redit notre demande de développer le nombre de CAP, de développer une vraie possibilité pour eux d'accéder au Bac Pro donc de **leur donner la possibilité de faire un bac pro en 4 ans**, de multiplier l'implantation de BTS en Lycée Pro et pour l'accès au diplôme professionnel du BTS. Nous avons exigé qu'aucune formation en LP ne soit un « cul de sac » sans possibilité de poursuite d'étude. Le parcours doit permettre aux élèves, qui en ont la possibilité, d'accéder à une qualification supérieure : du CAP au BTS voire à la Licence Professionnelle. Le Ministère a semblé avoir une écoute favorable à notre argumentation.

- **Nous avons rappelé notre opposition au CCF** et à toutes ses conséquences invraisemblables dans l'organisation des établissements et pour les collègues qui croulent sous la correction des épreuves chaque année plus nombreuses. Nous avons rappelé notre demande du paiement du CCF tel que prévu dans le décret : tous les rectorats et établissements scolaires y sont soumis sans interprétation. **Le SNETAA-FO portera certaines situations devant les tribunaux administratifs.** A ce propos, le Cabinet nous a fait savoir qu'il cherchait à fluidifier les parcours et à alléger fortement la « certification intermédiaire » (CAP/BEP) au cours du Baccalauréat Professionnel. La DGESCO travaille dessus et un rapport a été commandé auprès de l'Inspection Générale.
- **Le mouvement / Les mutations :** nous nous sommes étonnés de fuites (organisées?) concernant le projet de circulaire régissant les prochains mouvements de mutations des professeurs. Si la DGRH souhaite vouloir modifier le calcul des barèmes, nous avons tenté de démontrer que **nous ne nous contenterions pas d'un leurre.** La seule possibilité pour permettre au Professeurs, fonctionnaires d'Etat, de muter d'une région à l'autre est de mettre au mouvement tous les postes vacants. C'est donc sur **les capacités d'accueil qu'il faut travailler. Cette décision est politique, concrète et permettrait à un plus grand nombre de professeurs d'obtenir satisfaction dans leur demande de mutation.** Modifier les barèmes sans ouvrir les capacités d'accueil des académies seraient non seulement un leurre mais plus encore un mensonge (en rapprochement de conjoint comme pour les autres). Nous l'avons fait savoir et nous avons dit notre détermination à ce que **ces capacités d'accueil soient « ouvertes », « transparentes ».** le SNETAA-FO sera entendu sur cette question à la DGRH dans les prochains jours et ne manquera pas de le rappeler. **Le SNETAA-FO va lancer une grande campagne sur le mouvement national auprès des professeurs pour l'obtention de cette revendication juste, réelle, NORMALE !**
- **La grande loi d'orientation sur l'Education :** le SNETAA-FO a entendu des propositions ubuesques ou dangereuses pendant les discussions. Si le Ministre entend suivre les recommandations des rapporteurs, le Ministère nous a rappelé sa liberté dans ses actions. Le rapport ne sera qu'un élément parmi d'autres. A savoir si le Cabinet confirmait ce que la Presse a fait connaître - **la présence du Président de la République à la remise du rapport** - le Cabinet n'a pas souhaité ni confirmer ni infirmer cette « rumeur ».
- **La question du collège** a été longuement évoquée en particulier après les annonces faites par le Ministre sur la volonté de faire découvrir l'entreprise dès la 6ème. Le Cabinet s'est voulu rassurant puisque cette découverte n'aurait rien à voir avec de l'apprentissage mais intégrerait **un grand volet « orientation ».** Nous avons redit que les collègues en Prépa-Pro étaient livrés à eux-mêmes et nous avons demandé l'intervention des inspecteurs comme guides et conseillers. Nous avons rappelé aussi toute **notre détermination à l'existence des SES-SEGPA-EREA avec des enseignements professionnels réels.**
- D'autres dossiers plus particuliers ont été évoqués, entre autres **la situation dans certains DOM-COM-TOM, la création des Instituts de Formation des Professeurs, des salaires, de l'accroissement du nombre des Heures Supplémentaires et de leur fiscalisation,** etc.

L'audience s'est faite dans une écoute totale, constructive. **Le SNETAA-FO va formaliser une nouvelle demande d'audience dans les jours qui viennent pour poursuivre l'échange favorable et défendre les Professeurs pour obtenir satisfaction à leurs revendications.**